

## **Commission thématique « Qualité de l'eau, protection de la ressource, alimentation en eau potable, assainissement » - n°7**

*Vendredi 19 février 2016 – Bonneuil-en-France– 9h30*

### **Compte-rendu des échanges**

Commission présidée par Monsieur Michel ADAM, Adjoint au Maire de Dugny

#### **Participants**

Liste des participants de la Commission « Qualité de l'eau » en annexe du compte-rendu.

---

Cette réunion de la commission « Qualité » s'inscrit dans la phase « Tendances et scénarios » du SAGE. Elle a pour objectifs de :

- faire partager le « socle » du SAGE et les 4 scénarios stratégiques. Ces scénarios ont vocation à incarner chacun une stratégie possible pour le SAGE, concernant tant son contenu que ses modalités de mise en œuvre. Ils ont été validés par la CLE le 15 décembre 2015 ;
- éclairer le processus de choix par la CLE du point de vue de la Commission thématique, notamment en construisant une analyse comparative autour de chacun des enjeux relevant de la commission.

#### **Déroulement de la réunion**

- Présentation du socle du SAGE et des 4 scénarios stratégiques par le bureau d'études ASCA et débat
- Travail en atelier afin d'affiner l'analyse des 4 scénarios stratégiques et d'évaluer leurs conséquences (en termes d'atouts, de faiblesse et de risques) au regard des enjeux relevant de la Commission "qualité de l'eau"
- Restitution des ateliers et discussion

**Pour rappel, les enjeux liés à la commission "qualité de l'eau" sont :**

- La reconquête de la qualité des eaux superficielles et des nappes d'accompagnement
- La protection de la qualité des eaux souterraines
- La sécurisation de l'alimentation en eau potable

*Ce compte-rendu propose une synthèse des principaux échanges de cette commission thématique.*

## Restitution des échanges

### 1. INTRODUCTION DU PRESIDENT

**M. Michel ADAM, Président de la Commission thématique Qualité de l'eau** du SAGE Croult Enghien Vieille Mer, ouvre la séance en accueillant les membres de la Commission et en les remerciant de leur présence. Il rappelle le déroulement de la matinée et les enjeux du diagnostic qui concernent spécifiquement la commission : la reconquête de la qualité des eaux superficielles et des nappes d'accompagnement, la protection de la qualité des eaux souterraines, et la sécurisation de l'alimentation en eau potable sur le long terme.

### 2. PRESENTATION DU SOCLE ET DEBAT

*Ce premier point a fait l'objet d'un diaporama (joint au présent compte-rendu) diffusé en séance.*

L'analyse transversale des scénarios a permis d'identifier un ensemble d'éléments incontournables pour le SAGE, le « socle », quelle que soit la stratégie globale que la CLE choisira. Il s'agit d'objectifs à atteindre, d'actions techniques à mettre en œuvre et de moyens à mobiliser, qui figureront forcément dans les orientations et les actions du SAGE.

Aucune remarque n'a été formulée suite à la présentation du socle.

### 3. PRESENTATION DES 4 SCENARIOS STRATEGIQUES ET DEBAT

Rappel des 4 scénarios stratégiques présentés :

- **Scénario 1** : Un SAGE pragmatique qui optimise les politiques de l'eau et leur compatibilité avec le développement territorial
- **Scénario 2** : Un SAGE affirmé pour rendre des espaces à l'eau dans le territoire
- **Scénario 3** : Un SAGE militant pour impulser des projets locaux participatifs
- **Scénario 4** : Un SAGE facilitateur et participatif au service des initiatives locales

En introduction, **Juliette DELMAS – animatrice du SAGE** rappelle que le contexte institutionnel (Métropole du grand Paris, Etablissements publics territoriaux, GEMAPI...) est en mouvement, et qu'il pourrait avoir des incidences sur les 4 scénarios présentés.

#### Les éléments qui ont été débattus suite à la présentation des 4 scénarios :

**Le Président** félicite le bureau d'études pour la clarté de sa présentation. Il demande aux acteurs de l'eau d'être vigilants et réceptifs quant aux scénarios exposés. Il penche pour sa part davantage pour le dialogue que pour la revendication.

#### **Sur les modalités de financement des scénarios du SAGE**

Suite à la question de **Christine COSTECALDE (EPT Plaine Commune)** sur le financement des scénarios, **Jean-Baptiste NARCY** précise qu'il est de différentes natures selon les scénarios :

- l'option retenue dans les scénarios 1 et 4 est de ne pas compter sur de nouveaux prélèvements locaux (ex : taxe GEMAPI). Il est par exemple possible d'envisager un transfert de la taxe d'assainissement des collectivités à l'animation du SAGE ;
- dans les scénarios 2 et 3, l'option retenue est de mettre en place des dispositifs de financement locaux.

La question à se poser est celle de l'ambition que l'on se donne et des moyens que l'on y met. C'est un choix politique.

**Eric CHANAL (SIAH Croult et Petit Rosne)** souligne l'importance de bien distinguer le financement de l'animation du SAGE, et celui de ses actions. Ce n'est pas 2 ou 3 ETP – Equivalents temps plein – supplémentaires au sein des 3 grandes maîtrises d'ouvrage assainissement (SIAH, SIARE, CD93-DEA), qui vont induire des évolutions majeures dans leurs budgets. Ce qui est important, c'est la façon dont seront imputées les actions du SAGE entre les différents acteurs.

### Sur les projets d'aménagement

**Bernard LOUP (Association Val d'Oise Environnement)** souligne qu'aucun élu du Val d'Oise ou de Seine-Saint-Denis ne s'exprime sur le projet d'aménagement du Triangle de Gonesse, alors qu'il semblerait qu'ils aient une position commune... plutôt défavorable. Il insiste sur l'importance pour les élus d'avoir une vision globale du territoire, d'autant plus lorsque l'on parle d'eau. A cet égard, les intercommunalités qui ont une vision plus globale du territoire devraient être consultées pour un projet comme le triangle de Gonesse.

**Le Président** souligne qu'un responsable de l'établissement public territorial 7 Paris Terre d'Envol fera partie de la nouvelle CLE, et qu'il pourra ainsi faire le lien entre le projet et le SAGE. L'association peut également se tourner vers l'EPA Plaine de France, qui porte le projet.

**Pour Jean-Baptiste NARCY**, il est important de pouvoir se projeter concrètement en s'interrogeant sur la posture du SAGE face à des situations complexes comme celle du projet d'aménagement du Triangle de Gonesse :

- dans le scénario 1, la CLE constitue un véritable espace de médiation pour traiter ce type de dossier. Le SAGE est animateur de la discussion : il l'inscrit à l'ordre du jour de la CLE et recherche un compromis consensuel ;
- dans le scénario 2, la CLE peut adopter une position officielle. Elle va chercher ce faisant à peser dans le débat public, le SAGE est alors partie prenante plutôt qu'animateur neutre ;
- dans le scénario 3, le SAGE s'engage politiquement pour soutenir les initiatives locales, ce qui peut conduire la CLE, comme dans le scénario 2, à adopter une position officielle vis-à-vis de ce type de dossier, s'il s'avère en contradiction avec un projet local qu'il soutient ;
- Dans le scénario 4 enfin, si un tel dossier entre en contradiction avec une initiative locale qu'il a contribué à faire émerger, il rassemble comme dans le scénario 1 les parties prenantes lors d'une séance de la CLE, pour effectuer un travail de médiation et de recherche de compromis.

### Sur les problématiques agricoles

**Bernard LOUP (Association Val d'Oise Environnement)** s'étonne que le socle ne préconise que la réduction des produits phytosanitaires, et non pas leur interdiction ; et que les problématiques des produits phytosanitaires agricoles et de l'agriculture biologique ne soient pas clairement mentionnées dans les scénarios.

**Le Président** tient à ce titre à signaler que le monde agricole reste encore aujourd'hui rarement représenté au sein des instances du SAGE...

**Gilles MENAT (Maire Adjoint de Baillet-en-France et Président du SIAEP de la région de Montsoul)** souligne que l'agriculture biologique est évidemment une filière qui répond aux enjeux du SAGE, mais qu'il ne faut pas fermer le débat uniquement autour de la question de l'agriculture biologique mais plutôt se focaliser sur l'objectif de protection de la ressource en eau, notamment de la protection des nappes.

**Jean-Baptiste NARCY** rappelle les différentes postures du SAGE vis-à-vis de des « pollutions agricole » :

- Dans les scénarios 1 et 4, le SAGE veille sur son territoire à l'avancement des démarches engagées et accompagne les procédures réglementaires et contractuelles classiquement mises en œuvre en la matière ;
- le scénario 2 met en place une stratégie de maîtrise foncière, notamment dans les zones les plus contributives à la préservation des captages, notamment sur les aires d'alimentation des captages ;
- le scénario 3 a pour objectifs de susciter et d'appuyer les initiatives locales qui vont dans le sens d'une « re-territorialisation » de l'agriculture sur son territoire (filières courtes et autres, agriculture biologique...).

**Juliette DELMAS** souligne également que dans le scénario 2, la CLE peut adopter une position forte et officielle pour porter ces problématiques.

**Daphnée SAKAYAN (SIECCAO)** signale qu'il n'y a encore aucun arrêté préfectoral en Seine-Saint-Denis et dans le Val d'Oise définissant les périmètres et les programmes d'action des aires d'alimentation des captages, et que cela constitue un frein.

**Jean-Baptiste NARCY** précise que le rôle du SAGE est justement de mettre ces sujets à l'ordre du jour de la CLE pour que des arrêtés soient pris. Le SAGE doit être « la mouche du coche du Préfet ».

### Sur le panachage des scénarios

**Bernard LOUP (Association Val d'Oise Environnement)** souligne l'intérêt de chacun des 4 scénarios, toutefois il estime qu'ils sont très éloignés de la réalité du terrain. Il s'interroge sur la possibilité de fusionner les scénarios 2 et 3. **Jean-Baptiste NARCY** rappelle que la stratégie idéale n'existe pas, et que les acteurs du SAGE ne pourront pas être présents sur tous les fronts en même temps, notamment pour des questions de moyens et de lisibilité politique du SAGE. Il est important de faire un choix stratégique. Cela ne signifie pas que certaines actions que la stratégie du SAGE ne met pas particulièrement en avant ne pourront pas être réalisées sur le territoire du SAGE, mais elles ne seront pas portées par le SAGE : ainsi, dans le scénario 2, des initiatives participatives peuvent très bien avoir lieu, mais ce n'est pas le SAGE qui met lui-même des moyens pour les susciter et les soutenir.

## RESTITUTION DES TRAVAUX EN ATELIER

Les membres de la Commission ont travaillé en atelier autour des 3 enjeux relevant de la Commission "Qualité de l'eau". Pour chaque scénario, ils ont évalué ses conséquences en termes d'atouts, de faiblesse et de risques sur l'enjeu considéré. Ils se sont notamment posés les questions suivantes :

- En quoi chacun des quatre scénarios a un intérêt pour bien traiter cet enjeu ? Sur quels plans (technique, politique, organisationnel, ...) ?
- À l'inverse, quelles sont les limites et les risques de chaque scénario pour bien traiter cet enjeu ?
- Par conséquent, à quelles conditions chacun de ces scénarios permet d'apporter une plus-value pour cet enjeu ? Autrement dit : comment s'assurer que ses atouts soient effectifs et ses risques évités ?

Le travail réalisé en atelier est restitué dans les tableaux ci-dessous.



## Enjeu : La protection de la qualité des eaux souterraines

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
Les atouts : quelle plus-value de la stratégie pour cet enjeu ? Sur quel(s) plan(s) ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Planification / vision sur le long terme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Planification / vision sur le long terme</li> <li>Une CLE militante sur le grand cycle de l'eau : forte implication politique donc des projets qui aboutissent plus facilement (moyens mobilisés, échéances plus courtes)</li> <li>Une CLE porte parole auprès d'un public de non initiés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une CLE militante sur le grand cycle de l'eau, des projets qui aboutissent plus facilement</li> <li>Une CLE porte parole auprès d'un public de non initiés</li> <li>Une CLE espace de rencontres et d'échanges entre différents acteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une CLE militante sur le grand cycle de l'eau, des projets qui aboutissent plus facilement</li> </ul>
Les limites et risques ? Sur quel(s) plan(s) ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Peu ambitieux</li> <li>Crainte que les actions planifiées soient mal comprises et sources de conflit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des moyens humains et financiers importants à dégager</li> <li>Crainte que la dimension « directive » de la planification soit contre-productive, notamment quand les projets concernent des acteurs qui n'ont pas des habitudes communes de travail</li> <li>Risque d'essoufflement politique si résultats tardifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des moyens humains et financiers importants à dégager</li> <li>Méconnaissance du sujet par les acteurs locaux et le public : un frein à l'adhésion et la mise en œuvre des projets</li> <li>Manque de planification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Méconnaissance du sujet par les acteurs locaux et le public : un frein à l'adhésion et la mise en œuvre des projets</li> <li>Manque de planification</li> </ul>
À quelles conditions les atouts seront effectifs, les risques évités ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pédagogie / information / communication</li> <li>Ecoute des acteurs du terrain et des citoyens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pédagogie / information</li> <li>Portage politique fort et durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pédagogie / information (++)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pédagogie / information (++)</li> </ul>



## Enjeu : La reconquête de la qualité des eaux superficielles et des nappes d'accompagnement

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
Les atouts : quelle plus-value de la stratégie pour cet enjeu ? Sur quel(s) plan(s) ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vision globale et planifiée</li> <li>• Facilité de mise en œuvre des actions du SAGE (fonctionnement relativement similaire à ce qui est pratiqué aujourd'hui)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vision globale et planifiée</li> <li>• Stratégie foncière</li> <li>• Directif sur quelques thématiques (raccordements)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Motivation locale (effet boule de neige)</li> <li>• Cohérence entre posture militante de la CLÉ et son intervention en domaine privé</li> <li>• Appel à projets : permet de cadrer les projets par rapport aux objectifs du SAGE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Motivation locale (projets vitrine du SAGE)</li> <li>• Réouverture de rivière</li> </ul>
Les limites et risques ? Sur quel(s) plan(s) ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consensus mou... au pire pas d'action</li> <li>• Report des responsabilités sur les 3 grands maîtres d'ouvrage (SIAH, SIARE, CD93/DEA) et sur l'Etat</li> <li>• Un scénario qui parle davantage aux techniciens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dimension directive de la planification peut entraîner des oppositions fortes</li> <li>• Des coûts plus importants, dont l'intérêt devra être justifié auprès des habitants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de cohérence territoriale (que ce soit à l'échelle du sage ou des bassins versants)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de cohérence territoriale</li> <li>• Dispersion des projets, pas forcément en phase avec les objectifs du SAGE</li> <li>• Financement des projets</li> </ul>
À quelles conditions les atouts seront effectifs, les risques évités ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des moyens supplémentaires dans les 3 grands MO pour la mise en œuvre des actions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication importante pour justifier l'intérêt des projets au regard des nouveaux prélèvements</li> <li>• Se doter de moyens financiers à la hauteur des ambitions visées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très forte animation locale</li> <li>• Communication importante pour justifier l'intérêt des projets au regard des nouveaux prélèvements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très forte animation locale pour faire émerger des projets et à les faire évoluer pour qu'ils entrent dans le cadre du projet global du SAGE</li> </ul>



## Enjeu : La sécurisation de l'alimentation en eau potable sur le long terme (sécurisation des réseaux / sécurisation de la ressource)

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
Les atouts : quelle plus-value de la stratégie pour cet enjeu ? Sur quel(s) plan(s) ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Planification</li> <li>Compromis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Force de proposition</li> <li>Implication politique</li> <li>Réactivité / mise en œuvre actions plus rapide</li> <li>Maîtrise foncière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Implication des élus</li> <li>Mobilisation plus importante des autres acteurs, notamment pour définir des AAC (prise des arrêtés préfectoraux)</li> <li>Ecoute des acteurs du terrain et des citoyens</li> <li>Force de décision</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ecoute des acteurs du terrain et des citoyens</li> <li>Médiation</li> </ul>
Les limites et risques ? Sur quel(s) plan(s) ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non décisionnel</li> <li>Crainte projets d'aménagement qui ne prennent pas en compte les enjeux de la sécurisation des réseaux et de la ressource</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de participatif</li> <li>Crainte projets d'aménagement qui ne prennent pas en compte les enjeux de la sécurisation des réseaux et de la ressource</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des problématiques à traiter à plus grande échelle : pompage dans rivières, pollutions amont</li> <li>Des freins liés aux intérêts individuels / pression locale</li> <li>Réseau : temps de réactivité trop long</li> <li>Ecoute de la base pas indispensable pour sécurisation des réseaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des problématiques à traiter à plus grande échelle : pompage dans rivières, pollutions amont</li> <li>Des freins liés aux intérêts individuels / pression locale</li> </ul>
À quelles conditions les atouts seront effectifs, les risques évités ?	<p>Information / pédagogie (notamment via l'observatoire SAGE) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Expliquer ce que recouvre la facture d'eau potable, comprendre les circuits de financement / justifier les coûts</li> <li>Attention à ne pas communiquer « dans le détail » : <u>vigipirate</u>, crainte des actes malveillants</li> </ul>	<p>Communication / pédagogie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aider les collectivités à faire le lien entre les terrains et la ressource (agriculteurs notamment)</li> <li>Appuyer les contacts avec les structures qui font de la maîtrise foncière (AEV par exemple)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication : information / démarche participative</li> <li>Trouver des outils fonciers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication : information / démarche participative</li> <li>Ecoute des acteurs du terrain et des citoyens</li> </ul>



## CLOTURE

Cette réunion a permis à tous les membres de la commission thématique de s'exprimer sur chacun des scénarios. **Le Président** remercie les acteurs du SAGE de leur participation active, et de leurs nombreuses contributions.

### **A l'issue des commissions thématiques...**

Le groupement va nourrir les 4 scénarios stratégiques au regard des éléments qui ont pu être exprimés dans ces 3 commissions.

Une réunion de la CLE sera tenue en septembre pour présenter la synthèse des travaux des 3 commissions, et permettre aux membres de la CLE de débattre sur chacun des 4 scénarios.

Une réunion de la CLE se tiendra en novembre pour choisir le scénario qui constituera la stratégie du SAGE.

### Liste des participants de la Commission « Qualité de l'eau » - 19 février 2016

NOM	STRUCTURE/FONCTION
M. Michel ADAM	Président de la Commission « Qualité de l'eau », Adjoint au Maire de Dugny (93)
Mme Kola ABELA	Conseillère territoriale, déléguée à l'assainissement de l'EPT Plaine Commune
Mme Joëlle ADJADI	Chargée de partenariat politique de l'eau - SIAAP
M. Godefroy BELHOMME	Chef du Bureau qualité des eaux de la DEA 93 (CD93)
M. Bernard BESANÇON	Vice-Président du SIAEP Nord d'Ecouen
Mme Charlotte BOUDET	Chargée de mission hydraulique urbaine et aménagement – EPT Plaine commune
M. Christophe BOYER	Chargé de mission Police de l'eau (Département 93) – DRIEE IdF
Mme Faustine BRIOT	Adage Environnement
Mme Elise CARNET	Chargée de mission suivi des SAGE - DRIEE Ile-de-France
M. Eric CHANAL	Directeur du SIAH Croult et Petit Rosne
Mme Christine COSTECALDE	Directrice de l'eau et de l'assainissement – EPT Plaine commune
M. Jean-Pierre DAUX	Conseiller communautaire de la CA Plaine Vallée
Mme Juliette DELMAS	Animatrice du SAGE Croult Enghien Vieille Mer
M. François HANET	Délégué du SEDIF
M. Jean-Noël HUETTE	Vice-Président de la Fédération de pêche 75, 92, 93, 94
M. Alex ISSALY	Véolia eau
M. Jérémie JEANNEAU	Chargé d'opérations, Agence de l'Eau Seine Normandie
M. Christophe LANIER	Responsable Service assainissement - CA Plaine Vallée
M. Bernard LOUP	Président de l'association Val d'Oise environnement
Mme Amparo MARTAUD	Directrice générale des services du SIARE
M. Gilles MENAT	Vice-Président de la Commission « Aménagement », Adjoint au Maire de Baillet-en-France, Vice-Président du SIAH
Mme Catherine MENNETRIER-VALETTE	Responsable du Service Police de l'eau - DDT du Val d'Oise
M. Jean-Baptiste NARCY	AScA
M. Eric PUJOL	Directeur service eau – Véolia eau
Mme Astrid REVILLON	Ingénieure d'études sanitaires - ARS
Mme Daphné SAKAYAN	Directrice du SIECCAO